© Drogues Info Service - 4 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

Que faire pour l'aider ?

Par Profil supprimé Postée le 10/02/2011 01:13

> bonjour j'ai 24ans j'ai mon colocataire de 26 ans qui boit tous les jours prend tous les weekend de la cocaine, des trips(lsd), des champignons halucinogène. depuis quatre jours il a un ami imaginaire qui vit dans sa chambre avec lui et je l'entends parler tard le soir avec lui. il est conscient qu'il est alcoolique car il me l'a dit dans un état neutre mais qu'il n'arrive pas à sauter le pas pour se faire aider.il vient de perdre son travail et notre propriétaire l'a mis récemment dehors car il organise des soirées trop souvent et surtout trés bruyante car dés qu'il est sous drogue il ne se controle plus. il se cogne dans les murs lance en l'air tous les objets qu'il trouve sur son chemin et m'insulte quand "je le dispute".je n'ose pas prévenir ses parents car sa maman est dépressive.et tous mes amis me disent que ce n'est pas à moi de faire ça. alors que puis je faire? nous sommes arrivé à un stade ou on ne s'adresse plus la parole. c'est un ami que je connais depuis une dizaine d'année il devient un vrai déchet jours aprés jours devant mes yeux.je ne sais plus comment faire et ne supporte plus de jouer la baby sitter avec lui tous les jours et surtout les weekends.s'il vous plait aider moi dans quinze jour il devra quitter la colocation et pense ne plus le revoir aprés alors si je peux faire quelque chose avant dite le moi.merci d'avance.

Mise en ligne le 14/02/2011

Bonjour,

Notre rubrique "Questions-Réponses" est anonyme, nous avons donc supprimé votre prénom de votre message.

Votre ami semble dans une situation compliquée, associant la consommation de produits et des manifestations délirantes, voire violentes. Nous comprenons que vous vous sentiez démunie et que vous souhaitiez lui venir en aide.

Votre ami doit quitter la colocation dans 15 jours et vous risquez de ne plus le revoir par la suite ; il vous reste peu de temps pour faire quelque chose, si tant est qu'il soit effectivement réceptif à une éventuelle proposition d'aide de votre part. Pour ce faire, le dialogue, même s'il semble difficile et inexistant ces derniers jours entre vous, peut permettre de dénouer et dire les choses. Vous pouvez lui proposer de se faire aider, l'encourager à contacter pour cela des centres spécialisés. Vous pouvez lui donner des pistes dont il se saisira - ou pas. Vous ne pouvez en revanche pas le forcer à le faire, ni accélerer une quelconque démarche de sa part. L'adresse que nous vous donnons en fin de message est un Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) ; il pourrait y trouver de l'aide, si toutefois il arrivait à "sauter le pas". N'hésitez pas à la lui donner. Ceci concerne les possibilités de prise en charge pour un problème d'addiction.

Les consommations de produits, notamment le LSD, peuvent provoquer délire et hallucinations. On ne peut pas forcer quelqu'un à se faire soigner pour un problème de toxicomanie. On peut cependant prendre des mesures de protection lorsqu'il s'avère que la personne n'est plus en état de consentir à des soins alors même que son état le nécessite. Il s'agit par exemple de manifestations délirantes susceptibles de mettre la personne (ou des tiers) en danger. Une personne de l'entourage peut alors demander une Hospitalisation à la Demande d'un Tiers (HDT), hospitalisation de courte durée en psychiatrie, le temps que les choses se posent et que des spécialistes puissent faire le point sur ce qui se passe.

Nous avons peu d'éléments concernant son entourage et les liens que votre ami entretient avec ses proches. Nous comprenons que vous ne souhaitiez pas accabler davantage la mère de cet ami qui semble elle-même dans une situation difficile. Il est cependant important que vous puissiez informer des tiers (famille ou autre) de la situation dont vous êtes actuellement témoin. Ceci pour permettre l'intervention de personnes extérieures, professionnels éventuellement, mais aussi pour vous permettre de "passer le relais" d'une situation devenue trop lourde à gérer pour vous.

Pour d'autres informations, ou tout simplement pour en parler, vous pouvez contacter l'un de nos écoutants au 0800 23 13 13 (Drogues Info Service, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, tous les jours de 8h à 2h du matin).

Bien cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

Association Addictions France - Centre d'Addictologie d'Auxerre

8 rue du Colonel Rozanoff
89000 AUXERRE

Tél : 03 86 51 46 99
Site web : addictions-france.org
Secrétariat : Lundi de 9h à 16h30, mardi de 9h à 17h, mercredi de 8h30 à 15h30, jeudi de 9h à 16h30, vendredi de 8h30 à 12h et de 12h30 à 16h. Possibilité de laisser un message et ses coordonnées sur un répondeur.
Substitution : Centre méthadone: lundi- mardi- jeudi- vendredi de 9h à 13h. Accueil assuré par les infirmières et travailleurs sociaux.
Consultat° jeunes consommateurs : Le mercredi après-midi est dédié à l'accueil des jeunes mais possibilité de rendez-vous sur d'autres créneaux. Accueil assuré par un travailleur social et un psychologue.

Voir la fiche détaillée